Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 038-447593104-20261007-26DL076-DE

epfl dauphiné
la vie des territoires, l'avis des projets.

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
Séance du 7 octobre 2026

OBJET : **ACTIVITE FONCIERE- 10** Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté – Saint-Hilaire-du-Rosier (collectivité garante) – Opération « 14 Route de Romans » - Convention d'opération

Délibération n° 14

Le sept octobre deux mille vingt-six à onze heures, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier local du Dauphiné (EPFL D) s'est réuni sur la convocation et la présidence de Madame Joëlle HOURS.

Nombre d'administrateurs en exercice : **18**
Nombre d'administrateurs présents ou représentés : **17**

Administrateurs présents : 13
M. CHEVALLIER, M. CLAPPAZ, M. COULLOMB, M. DENERBARDY, M. HERRERO, Mme HOURS, M. LOSA, Mme MARTIN-GRAND ; M. MOCELLIN, M. OLLEON, M. ROSSETTI, M. SAURAT, Mme VIGNON

Administrateurs absents ayant donné pouvoir : 4
Mme PANTEL à Mme HOURS ; M. MOREAU à M. DEBERNARDY ; M. RUBES à M. HERRERO ; Mme TROTON à M. ROSSETTI

Administrateurs absents et excusés : 1
M. MOREAU Gilles

Mme VIGNON a été nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 038-447593104-20261007-26DL076-DE

VU l'article L 324-1 du Code de l'urbanisme qui prévoit que l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné réalise pour le compte de ses membres des acquisitions foncières ou immobilières en vue de la constitution de réserves foncières en application des articles L. 221-1 et L. 221-2 et de la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement au sens de l'article L. 300-1,

VU la délibération du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné n°22DL010 en date du 10 février 2022 actant le 5ème Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) de l'établissement,

VU la délibération du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné n°22DL036 en date du 16 juin 2022, télétransmise en préfecture le 17 juin 2022, organisant les modalités de portage, de cession, de minoration et de participations aux frais d'étude,

VU la délibération du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné n°25DL037 en date du 22 mai 2025, télétransmise en préfecture le 27 mai 2025, modifiant les modalités de portage, de cession, de minoration et de participation aux frais d'études définies dans la délibération susvisée,

VU la délibération du conseil municipal de la commune de Saint-Hilaire-du-Rosier en date du 28 septembre 2026.

Considérant que :

- Saint-Hilaire-du-Rosier et Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté ont sollicité l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné afin de préempter une maison à usage d'habitation et de commerces sis 14 route de Romans à Saint-Hilaire-du-Rosier, parcelle cadastrée A n°82 afin de mettre en œuvre un projet de renouvellement urbain,
- L'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné est devenu propriétaire du bien sis 14 route de Romans par acte notarié en date du 29 septembre 2026,
- Suite à l'acquisition de ce bien, il convient de conventionner entre les parties,
- Cette nouvelle opération répond aux orientations de mise en œuvre de la politique de renouvellement urbain et d'habitat sur le territoire de la commune de Saint-Hilaire-du-Rosier qui se porte collectivité garante,
- Les cessions sont soumises à TVA dont le régime applicable sera déterminé au moment de la cession.
- La délibération du Bureau Délibératif de Saint-Marcellin Vercors Isère à intervenir en date du 18 novembre 2026.
- La délibération du conseil municipal de Saint-Hilaire-du-Rosier en date du 28 septembre 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné :

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 038-447593104-20261007-26DL076-DE

- Valide l'opération « 14 Route de Romans » au titre de l'axe stratégique « revitalisation des centralités » du PPI n° 5 en vigueur,
- Approuve le projet de convention d'opération ci-annexé visant à définir les modalités de portage et de cession, ainsi que les engagements respectifs des parties pour réaliser la sortie de portage au plus tard dans les 3 ans qui suivent la date de décision de préemption de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné,
- Valide l'enveloppe globale prévisionnelle des dépenses à supporter par l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné à hauteur de 155 917€ HT,
- Prend acte de la cession à la collectivité garante en 2029, dont le paiement du prix à l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné s'établira selon le calendrier suivant : 31 183 € par an 2029 à 2033 inclus et ce jusqu'à la signature effective de l'acte de cession, qui reprendra ces éléments.
- Prend acte que le bilan définitif sera établi à la cession effective du bien, et que l'échéancier de paiement due par la collectivité garante pourra être adapté en conséquence.
- Précise que la TVA sera acquittée à la cession effective du bien.

Conclusions : Adoptées à l'unanimité

Pour extrait conforme,
La Présidente

Joëlle HOURS

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : EPFLD (38)
Utilisateur : Noirat Audrey

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**26DL076**
Objet :	**ACTIVITE FONCIERE- 10 Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté – Saint-Hilaire-du-Rosier (collectivité garante) – Opération « 14 Route de Romans » - Convention d'opération**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-10-07 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.2 - Alienations
Identifiant unique :	038-447593104-20261007-26DL076-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 038-447593104-20261007-26DL076-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 26DL076_SAINT_HILAIRE_DU_ROSIER_projet_de_délibération.pdf Nom métier :	application/pdf	151.4 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 26DL076_ANNEXE_SAINT_HILAIRE_DU_ROSIER_projet_de_convention_LPI_MCA.pdf Nom métier : 99_DE-038-447593104-20261007-26DL076-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	683.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 octobre 2026 à 08h10min11s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 octobre 2026 à 08h10min13s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis	15 octobre 2026 à 08h10min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 octobre 2026 à 08h10min39s	Reçu par le MI le 2026-10-15